

## Trois types d'aides mobilisables

En fonction du projet du ménage,  
trois types de travaux sont proposés.

### Travaux de performance énergétique : 25 % minimum de gain énergétique

Le logement doit être rénové de manière globale et importante : mise en place d'une chaudière à condensation, travaux sur le réseau de chauffage, isolation de toiture, installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC), remplacement d'une porte d'entrée.

→ De 1000 à 3000 € d'aide départementale, venant se cumuler avec les aides existantes (ANAH, Région, EPCI, Communes).

### Travaux de rénovation énergétique : de 10 à 24 % de gain énergétique

Le propriétaire occupant ou le bailleur privé doit faire faire à des travaux ponctuels : changement de chaudière, isolation des combles, etc.

Les travaux sont réalisés par une entreprise Reconnu Garant de l'Environnement ayant conventionné avec le Département.

→ 2300 € d'aide départementale, cumulable pour les propriétaires occupants avec une aide de l'ANAH.

### Travaux de solidarité : 5 à 10 % de gain énergétique

Le ménage a besoin de faire une réparation urgente dans l'attente de réaliser des travaux plus importants : pose d'un thermostat, remplacement d'un carreau cassé, isolation des portes, etc.

Les travaux sont réalisés par des entreprises et association d'insertion ayant conventionnées avec le Département.

→ Jusqu'à 1000 € d'aide départementale en subvention.

Outre les aides départementales,  
un opérateur habitat accompagne le ménage  
tout au long de sa démarche travaux.

Contactez le

**03 59 611 200**



**Direction de l'Habitat  
et du Logement**

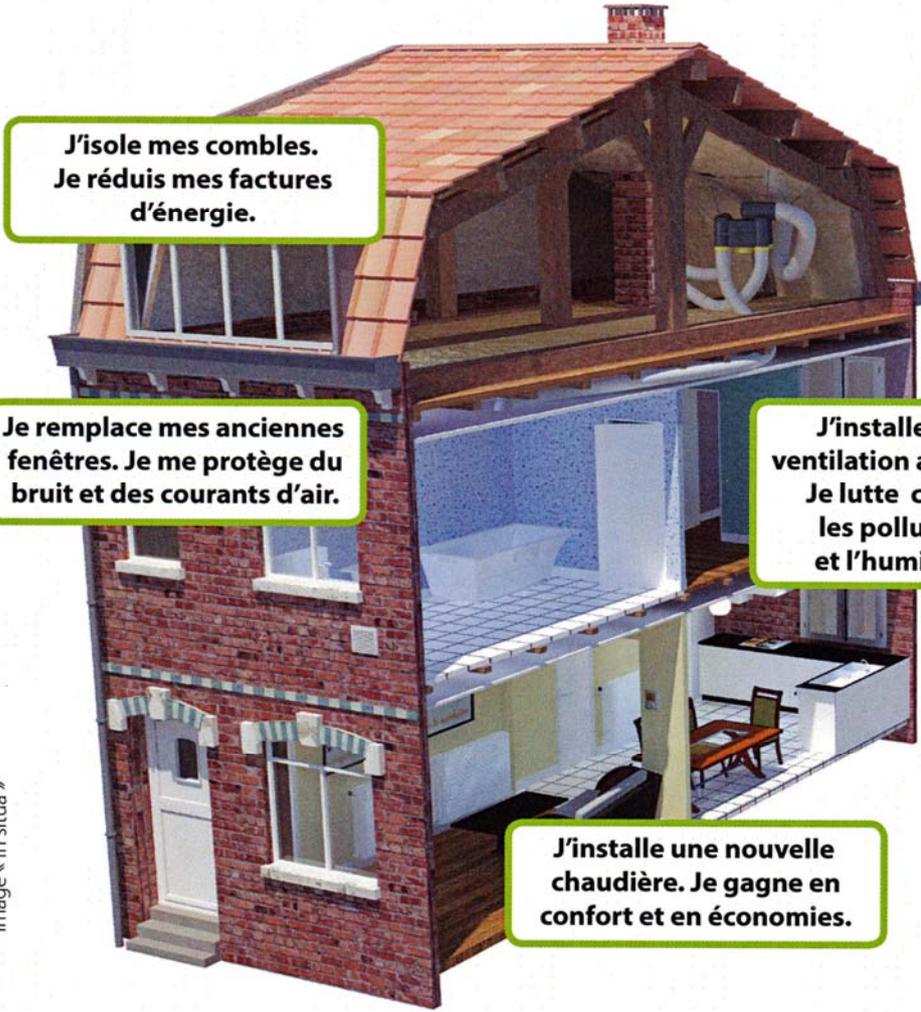
Hôtel du département  
51, rue Gustave Delory  
59047 Lille Cedex

Tél. : 03 59 73 56 74

logement.habitat@lenord.fr

**lenord.fr**

**Nord Énergie  
Solidarité**  
Un logement  
économique  
et rénové,  
**le Département  
à vos côtés**



J'isole mes combles.  
Je réduis mes factures  
d'énergie.

Je remplace mes anciennes  
fenêtres. Je me protège du  
bruit et des courants d'air.

J'installe une  
ventilation adaptée.  
Je lutte contre  
les polluants  
et l'humidité.

J'installe une nouvelle  
chaudière. Je gagne en  
confort et en économies.



image « In situa »

**Le Département vous accompagne :**



Une plateforme  
d'information et de conseil  
portée par l'ADIL :  
**03 59 611 200**



Des aides financières  
pour les travaux  
d'économies d'énergie



Une assistance technique  
tout au long de la démarche

**Pour plus d'information  
rendez-vous sur [lenord.fr/precariteenergetique](http://lenord.fr/precariteenergetique)**

